



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Conseiller/ère en Insertion Professionnelle

Niveau 5

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Conseiller/ère en Insertion Professionnelle

1. Références de la spécialité

Niveau : 5

Code(s) NSF : 332t - Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur-

Code(s) Rome : K1801

Formacode : 33091

Date de l'arrêté : 04/12/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 15/12/2012

Date d'effet de l'arrêté : 23/03/2013

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Le candidat assure son rôle de CIP face à un comédien qui incarne une personne accueillie lors d'un premier entretien.

Le candidat accueille l'usager, conduit un entretien afin d'analyser sa demande et d'identifier ses besoins. Il informe et oriente cette personne sur les ressources en matière d'insertion.

Suite à la mise en situation, le candidat rédige la synthèse de cet entretien et prépare l'analyse de pratique correspondante.

Lors de l'entretien technique le candidat remet sa synthèse au jury et présente son analyse de pratique.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Le candidat doit joindre obligatoirement quatre annexes.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	3/30

- Annexe 1 : document de 6 à 8 pages relatif aux compétences « Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte » et « Identifier et mobiliser un réseau ou des partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes » de l'activité 1 « *Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé* ».

- Annexe 2 : document de 13 à 16 pages relatif à l'activité 2 « *Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle* »

- Annexe 3 : document de 8 à 10 pages relatif à l'activité 3 « *Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle* ».

- Annexe 4 : document de 6 à 8 pages relatif à l'activité 4 « *Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion* ».

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ **Pour l'accès au titre professionnel des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées** lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	4/30

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel CIP

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<p>Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP</p>	<p>Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte Identifier et mobiliser un réseau ou des partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion Conduire des entretiens d'accompagnement centrés sur la personne pour suivre l'évolution de son parcours Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion Analyser sa pratique professionnelle Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement Faciliter l'intégration du salarié dans son environnement professionnel Participer à la conception d'un projet répondant à une problématique de territoire, de structure ou du public Participer à la mise en œuvre du plan d'actions d'un projet Animer des réunions avec des partenaires du projet</p>	<p>01 h 00 mn</p>	<p>Le questionnement est réalisé avant ou après l'épreuve de synthèse. Il se déroule en deux parties :</p> <p>1. Présentation orale par le candidat (durée : 20 min) En s'appuyant sur ses 4 annexes, le candidat expose l'analyse de sa pratique d'accompagnement, l'analyse de la démarche adoptée auprès des employeurs, puis sa place et son rôle dans le projet auquel il a participé.</p> <p>2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (durée : 40 min) Dans l'annexe 1 le candidat décrit et analyse une structure et son territoire d'intervention. Il présente sur 6 à 8 pages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la structure : statut, missions, offre de services, publics ● les caractéristiques sociales, économiques et environnementales majeures du territoire d'intervention de la structure, ses atouts et ses faiblesses ● les principaux dispositifs mobilisés pour l'insertion sur le territoire ● le rôle et les fonctions du CIP ● le réseau interne et externe du CIP <p>Dans l'annexe 2, le candidat réalise un dossier « accompagnement individuel et collectif » de 13 à 16 pages composé de deux parties.</p> <p>1. Un dossier relatif à un accompagnement ayant fait l'objet d'au moins trois entretiens réalisés dans un contexte professionnel. Le dossier comporte sur 10 à 12 pages:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le contexte de l'accompagnement

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	5/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<ul style="list-style-type: none"> ● la description et l'analyse de la situation de la personne ● la présentation du processus de construction du diagnostic partagé, et des ressources mobilisables de l'environnement et de la personne ● les modalités et les ajustements de l'accompagnement ● la synthèse des entretiens d'accompagnement (3 au minimum) et du parcours réalisé ; ● le bilan des étapes et le passage de relais si nécessaire. <p>2. La présentation d'un atelier thématique préparé et animé suite à une commande institutionnelle ou à un besoin du public. Elle décrit en 3 à 4 pages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'analyse de la demande (commande, besoins repérés) ● le scénario et le contenu de l'atelier ● le bilan de l'atelier. <p>Dans l'annexe 3, le candidat fournit un dossier de 8 à 10 pages présentant deux actions parmi les trois suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● une action de prospection ● une action d'appui technique en matière de recrutement auprès des employeurs ● une action de facilitation d'intégration d'une personne en parcours d'insertion ou d'un salarié. <p>Le candidat présente pour chacune des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le contexte de l'action ● les interlocuteurs impliqués ● la démarche mise en œuvre ● les résultats obtenus. <p>L'action ne faisant pas l'objet d'un écrit est l'objet d'un questionnement par le jury.</p>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	6/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>Dans l'annexe 4, le candidat présente un document de 6 à 8 pages relatif à un projet ou une action auquel il a participé. Il fournit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'origine du projet, son contexte et ses objectifs • son repérage dans le projet des principes du développement durable (éco citoyenneté réduction des coûts, égalité des chances, non discrimination) • l'échéancier et le plan d'actions du projet • la présentation d'au moins une des actions du projet à laquelle le CIP a participé • la rédaction sous forme de fiche d'une réunion préparée ou animée par le CIP.
<p>Epreuve de synthèse :</p> <p>- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet</p>	<p>Informier et orienter une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion Analyser la demande de la personne et identifier ses besoins</p>	00 h 45 mn	<p>Lors de la session, avant la mise en situation, le candidat tire au sort sans en prendre connaissance la fiche qui sera le support du scénario de cette épreuve. Cette fiche est remise au comédien qui tient le rôle de la personne accueillie. Le jury communique au candidat les informations sur le type de structure dans lequel se tient l'entretien. Pendant 15 mn, le candidat s'isole pour se préparer.</p> <p>La mise en situation d'une durée de 30 minutes s'effectue dans une salle permettant la conduite de l'entretien et l'observation par le jury placé en retrait.</p>
- Questionnaire professionnel		00 h 00 mn	Sans objet
- Entretien technique	<p>Informier et orienter une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion Analyser la demande de la personne et identifier ses besoins Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité Analyser sa pratique professionnelle</p>	00 h 40 mn	<p>Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation en trois temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Après la mise en situation, le candidat dispose de 20 minutes pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique. Au terme de sa préparation, le candidat remet sa synthèse de l'entretien au jury. 2. Le candidat présente oralement son analyse de pratique. 3. Le jury questionne le candidat à partir de la mise en situation et de son écrit.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	7/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 30 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP Le jury évalue la capacité du candidat à appréhender l'emploi de CIP dans sa globalité, à travers: <ul style="list-style-type: none"> • sa représentation du métier de CIP, ses valeurs et ses évolutions • sa posture professionnelle dans différents contextes • son respect des principes déontologiques de la profession • la mise en lien de l'ensemble des activités constitutives de l'emploi.
	Par candidat, durée de l'épreuve	02 h 55 mn, dont 02 h 20 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Le candidat doit joindre obligatoirement quatre annexes au DSPP :

- Annexe 1 : document de 6 à 8 pages relatif aux compétences « Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte » et « Identifier et mobiliser un réseau ou des partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes » de l'activité 1 « *Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé* ».
- Annexe 2 : document de 13 à 16 pages relatif à l'activité 2 « *Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle* ».
- Annexe 3 : document de 8 à 10 pages relatif à l'activité 3 « *Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle* ».
- Annexe 4 : document de 6 à 8 pages relatif à l'activité 4 « *Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion* ».

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	8/30

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé						
Informier et orienter une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion	Les attentes de la personne sont reformulées Les interlocuteurs ou structures compétents sont identifiés La présentation des informations est adaptée au public Les attitudes sont adaptées au public	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Analyser la demande de la personne et identifier ses besoins	La posture professionnelle est conforme aux principes déontologiques (confidentialité, non discrimination, respect de la vie privée) Les techniques d'entretien sont mises en œuvre La problématique et les besoins sont identifiés Les éléments nécessaires au diagnostic sont clarifiés et formulés L'adhésion et la validation de la personne sont recherchées La situation d'urgence est prise en compte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte	Les dispositifs relatifs à l'insertion sociale et professionnelle sont connus Les caractéristiques majeures sociales, économiques et environnementales du territoire sont identifiées Les ressources, les atouts et les faiblesses socio-économiques du territoire sont analysées La présentation du territoire est claire et structurée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier et mobiliser un réseau ou des partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes	Le territoire d'intervention de sa structure est décrit Les éléments recueillis sur les structures et les acteurs sont adaptés aux objectifs de sa mission Les acteurs mobilisables pour répondre aux besoins des personnes sont repérés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	9/30

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité	Les procédures sont respectées Les écrits professionnels réalisés respectent les principes déontologiques Les informations transmises correspondent à la situation de la personne Les écrits professionnels réalisés sont clairs et synthétiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle						
Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion	Les objectifs du parcours sont partagés avec la personne Les ressources mobilisables de l'environnement et celles de la personne sont identifiées Les étapes du parcours sont en cohérence avec le diagnostic partagé et les objectifs du parcours La contractualisation des engagements réciproques est négociée avec la personne en lien avec le prescripteur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduire des entretiens d'accompagnement centrés sur la personne pour suivre l'évolution de son parcours	Les principes déontologiques sont respectés Le diagnostic partagé est actualisé au cours de l'accompagnement Les étapes sont réajustées en lien avec les évolutions repérées Les objectifs des entretiens sont cohérents avec l'évolution du parcours de la personne La personne est associée à la mobilisation des ressources identifiées Le bilan des étapes du parcours est effectué en lien avec le prescripteur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion	La demande ou la commande est analysée Le scénario est cohérent avec les objectifs de l'atelier Les contenus sont adaptés au public Le bilan de l'atelier est formalisé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	10/30

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Analyser sa pratique professionnelle	La description de la situation est effectuée Les facteurs déterminants de la situation sont explicités La prise de recul et la remise en question sont effectives Les propositions d'ajustement des pratiques sont pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle						
Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire	La cible d'employeurs contactés est cohérente avec les besoins repérés L'argumentaire est clair et pertinent au regard de l'objectif Les informations recueillies sont mises en perspective avec les besoins repérés Les modes de collaboration entre la structure et les employeurs sont définis La posture est adaptée à la situation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement	Les besoins de l'employeur sont repérés Les caractéristiques du poste sont correctement identifiées Les conseils sur les mesures, les dispositifs d'insertion et les différents contrats de travail sont adaptés La réglementation sur la non discrimination dans l'emploi est connue Les caractéristiques des candidats potentiels sont identifiées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faciliter l'intégration du salarié dans son environnement professionnel	Le cadre et les limites de l'intervention sont respectés Les rôles et fonctions des interlocuteurs de l'entreprise sont identifiés Les modalités de collaboration sont définies par rapport au projet d'intégration Le bilan de l'intégration du salarié est réalisé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	11/30

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion						
Participer à la conception d'un projet répondant à une problématique de territoire, de structure ou du public	Les origines et le contexte du projet sont présentés Les principes de développement durable inscrits dans le projet sont repérés La démarche de projet est structurée Les documents rédigés sont clairs et en adéquation avec leur fonction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à la mise en œuvre du plan d'actions d'un projet	Le cadre de son intervention est respecté L'avancement du projet est mesuré La communication est adaptée aux interlocuteurs Le dispositif d'évaluation du projet est identifié	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animer des réunions avec des partenaires du projet	Les fonctions des différents participants sont identifiées Les enjeux de la réunion sont repérés Les techniques d'animation de réunion sont mises en œuvre La posture est adaptée au cadre de son intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						
Néant						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	12/30

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Adapter ses réponses à ses interlocuteurs	La demande est analysée La situation d'urgence est prise en compte Les besoins de l'employeur sont repérés La posture est adaptée à la situation La communication est adaptée aux interlocuteurs Le cadre et les limites de l'intervention sont respectés Les réponses sont construites avec la personne Les conseils sur les mesures, les dispositifs d'insertion et les différents contrats de travail sont adaptés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable	Les principes de développement durable inscrits dans le projet sont repérés Les principes déontologiques sont respectés La posture professionnelle est conforme aux principes déontologiques La réglementation sur la non discrimination dans l'emploi est appliquée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	13/30

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Avant le questionnement à partir des quatre annexes au DSPP, le jury prend connaissance de ces documents et prépare les questions à poser au candidat.

La présence du jury est obligatoire pendant toute la durée de la mise en situation avec le comédien. Il observe un seul candidat à la fois. Il n'intervient pas dans les échanges entre le candidat et le comédien.

La présence du jury n'est pas requise pendant les temps de préparation du candidat avant le début de la mise en situation et au début de l'entretien technique.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	14/30

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Conseiller/ère en Insertion Professionnelle

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

La mise en situation se déroule dans des locaux de l'organisme de formation conformément à la description ci-dessous

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Une salle dont la disposition permet au candidat de conduire l'entretien d'accueil et au jury, placé en retrait, d'observer.	Prévoir autant de salles que de jurys présents.
Un bureau ou une salle pour permettre au candidat de préparer la mise en situation et de rédiger la synthèse de son entretien d'accueil.	Adapter le nombre de bureaux ou de salles en fonction du nombre de passations simultanées de candidats.
Un bureau ou une salle pour permettre au comédien de se préparer à la mise en situation.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	15/30

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 1 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Matière d'œuvre	Papier et stylos	
Autres	Un/e comédien/ne, formé/e aux techniques de l'improvisation et en capacité d'avoir un jeu réaliste et réactif, tient le rôle de la personne accueillie.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	16/30

REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Conseiller/ère en Insertion Professionnelle

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Conseiller/ère en Insertion Professionnelle

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Informier et orienter une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion</p> <p>Analyser la demande de la personne et identifier ses besoins</p>	00 h 45 mn	<p>Lors de la session, avant la mise en situation, le candidat tire au sort sans en prendre connaissance la fiche qui sera le support du scénario de cette épreuve. Cette fiche est remise au comédien qui tient le rôle de la personne accueillie. Le jury communique au candidat les informations sur le type de structure dans lequel se tient l'entretien. Pendant 15 mn, le candidat s'isole pour se préparer.</p> <p>La mise en situation d'une durée de 30 minutes s'effectue dans une salle permettant la conduite de l'entretien et l'observation par les évaluateurs placés en retrait.</p>
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Informier et orienter une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion</p> <p>Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité</p> <p>Analyser la demande de la personne et identifier ses besoins</p>	00 h 50 mn	<p>Cette épreuve se déroule en 3 temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Après la mise en situation le candidat dispose de 20 minutes pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique. Au terme de sa préparation, le candidat remet sa synthèse de l'entretien aux évaluateurs. 2. Le candidat présente oralement son analyse de pratique 3. Les évaluateurs questionnent le candidat à partir de la mise en situation et de son écrit.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	19/30

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte Identifier et mobiliser un réseau ou des partenaires pour optimiser la réponse aux besoins des personnes	00 h 30 mn	Dans l'annexe relative à deux compétences de l'activité 1, le candidat décrit et analyse une structure et son territoire d'intervention. Il présente sur 6 à 8 pages : <ul style="list-style-type: none"> • la structure : statut, missions, offre de services, publics • les caractéristiques sociales, économiques et environnementales majeures du territoire d'intervention de la structure, ses atouts et ses faiblesses • les principaux dispositifs mobilisés pour l'insertion sur le territoire • le rôle et les fonctions du CIP • le réseau interne et externe du CIP. Lors de la session, le candidat présente oralement la structure avec son histoire, ses valeurs et ses évolutions, le rôle et les fonctions de CIP. Puis les évaluateurs le questionne à partir de sa présentation écrite et orale.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	02 h 05 mn 01 h 30 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	20/30

CCP 2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Analyser sa pratique professionnelle Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion Conduire des entretiens d'accompagnement centrés sur la personne pour suivre l'évolution de son parcours	01 h 00 mn	<p>Dans l'annexe relative à l'activité 2, le candidat réalise un dossier « accompagnement individuel et collectif » de 13 à 16 pages composé de deux parties.</p> <p>1. Un dossier relatif à un accompagnement ayant fait l'objet d'au moins trois entretiens réalisés dans un contexte professionnel. Le dossier comporte sur 10 à 12 pages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le contexte de l'accompagnement • la description et l'analyse de la situation de la personne • la présentation du processus de construction du diagnostic partagé, et des ressources mobilisables de l'environnement et de la personne • les modalités et les ajustements de l'accompagnement • la synthèse des entretiens d'accompagnement (3 au minimum) et du parcours réalisé • le bilan des étapes et le passage de relais si nécessaire.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	21/30

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
				<p>2. La présentation d'un atelier thématique préparé et animé suite à une commande institutionnelle ou à un besoin du public. Elle décrit en 3 à 4 pages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'analyse de la demande (commande, besoins repérés) • le scénario et le contenu de l'atelier • le bilan de l'atelier. <p>Lors de la session, le candidat expose ce qui a motivé le choix du sujet de son dossier d'accompagnement et présente l'analyse de sa pratique d'accompagnement. Puis les évaluateurs le questionnent à partir de sa présentation écrite et orale.</p> <p>Le candidat présente ensuite le bilan de l'atelier thématique qu'il a préparé et animé. Les évaluateurs le questionnent à partir de sa présentation écrite et orale.</p>
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	01 h 00 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	22/30

CCP 3 - Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire Faciliter l'intégration du salarié dans son environnement professionnel	01 h 00 mn	Dans l'annexe relative à l'activité 3, le candidat fournit un dossier de 13 à 15 pages présentant deux actions au minimum parmi les trois suivantes : une action de prospection, une action d'appui technique en matière de recrutement auprès des employeurs et une action de facilitation d'intégration d'un salarié ou d'une personne en parcours d'insertion. Le candidat présente pour chacune des actions : <ul style="list-style-type: none"> ● le contexte de l'action ● les interlocuteurs impliqués ● la démarche réalisée ● les résultats obtenus Lors de la session, le candidat présente oralement la posture adoptée dans l'activité auprès des employeurs. Les évaluateurs le questionnent à partir de sa présentation écrite et orale. L'action ne faisant pas l'objet d'un écrit est l'objet d'un questionnement par les évaluateurs.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	01 h 00 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	23/30

CCP 4 - Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Participer à la mise en œuvre du plan d'actions d'un projet Animer des réunions avec des partenaires du projet Participer à la conception d'un projet répondant à une problématique de territoire, de structure ou du public	01 h 00 mn	<p>Dans l'annexe relative à l'activité 4, le candidat présente un document de 13 à 15 pages en lien avec un projet ou une action auquel il a participé. Il fournit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'origine du projet, son contexte et ses objectifs ● son repérage dans le projet des principes du développement durable (éco citoyenneté, réduction des coûts, égalité des chances, non discrimination) ● l'échéancier et le plan d'actions du projet ● la présentation d'au moins une des actions du projet à laquelle le CIP a participé ● la rédaction sous forme de fiche d'une réunion préparée ou animée par le CIP. <p>Lors de la session, le candidat présente oralement sa place et son rôle dans le projet. Les évaluateurs le questionnent à partir de sa présentation écrite et orale.</p>
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			01 h 00 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	24/30

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	25/30

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	CONSEILLER(ERE) EN INSERTION PROFESSIONNELLE Arrêté du 10/03/2008	N° CCP	Conseiller/ère en Insertion Professionnelle Arrêté du 04/12/2012
CCP 2	ACCUEILLIR DES PERSONNES EN DEMARCHE D'INSERTION ET ANALYSER LA DEMANDE POUR FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT	CCP 1	Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
CCP 1	ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	CCP 2	Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
CCP 4	DEVELOPPER ET METTRE EN OEUVRE DES SOLUTIONS D'INSERTION AVEC LES EMPLOYEURS.	CCP 3	Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
CCP 3	CONTRIBUER AU MONTAGE DE PROJETS OU A LA REALISATION D'ACTIONS DANS LE CHAMP DE L'INSERTION	CCP 4	Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	27/30

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
CIP	TP-00403	RC	06	18/12/2012	15/12/2012	28/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

